Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_09-BF

LES ACHARDS

NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE BUDGETS PRIMITIFS 2024

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales: « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.».

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année.
Le compte de gestion, quant à lui, est établi par le comptable de la collectivité.
Le vote du Conseil Municipal arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin suivant l'année de l'exercice.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024.
Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.
Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.
Le vote du budget primitif est prévu le 26 février 2024.

1. LE BUDGET PRINCIPAL

A. Affectation du résultat de l'exercice 2023 sur le budget 2024

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	2 723 889,00 €
Recettes	4 003 169,55 €
Résultat de fonctionnement	1 279 280,55 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1	200 000,00 €
RESULTAT CUMULÉ 2023	**1 479 280,55 €**

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_09-BF

INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 422 475,52 €
Recettes	2 362 542,98 €
Résultat d'investissement 2023	- 59 932,54 €
Excédent d'investissement reporté N-1	2 166 610,79 €
RESULTAT CUMULÉ 2023	**2 106 678,25 €**
Reste à réaliser :	
Dépenses	1 787 275,45 €
Recettes	229 480,48 €
Solde « RESTE A REALISER »	1 557 794.97 €
Résultat cumulé 2023	**2 106 678,25 €**
EXCEDENT DISPONIBLE POUR FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT 2024	**548 883,28 €**

AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023	
1068 – section d'investissement –Excédent de fonctionnement capitalisé	**1 279 280,55 €**
002- section de fonctionnement – Excédent de fonctionnement	**200 000,00 €**

B. La section de fonctionnement

Le budget prévisionnel, au regard de l'instabilité économique mondiale, se veut prudent.
De plus, s'agissant de recettes, si elles sont supérieures au montant projeté, il n'est pas nécessaire d'effectuer une décision modificative pour les recevoir (ce qui n'est pas le cas pour les dépenses).

Les recettes de fonctionnement

Article	Intitulé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	EVOLUTION BP2023/BP 2024	EVOLUTION CA2023/BP 2024
002	Excédent de fonctionnement antérieur	200 000,00 €		200 000,00 €		
013	Atténuations de Charges	10 000,00 €	13 116,32 €	20 000,00 €	100,00%	52,48 %
70	Produits des Services	139 450,00 €	113 037,79 €	140 400,00 €	0,68 %	24,21 %
73	Impôts et Taxes	2 010 000,00 €	2 213 264,72 €	2 111 000,00 €	5,02 %	- 4,62 %
74	Dotations Subventions et Participations	1 216 000,00 €	1 507 309,49 €	1 258 000,00 €	3,45 %	- 16,54 %
75	Autres Produits de Gestion Courante	74 000,00 €	88 092,59 €	81 700,00 €	10,41 %	- 7,26 %
76	Produits Financiers	0,00 €	5,92 €	0,00 €		
77	Produits Exceptionnels	5 000,00 €	10 982,78 €	5 000,00 €		- 54,47 %
TOTAL REEL RECETTE DE FONCTIONNEMENT		**3 654 450,00 €**	**3 945 809,61 €**	**3 816 100,00 €**	**4,42 %**	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00 €	57 359,94 €	70 000,00 €	- 30,00 %	
TOTAL ORDRE RECETTE FONCTIONNEMENT		**100 000,00 €**	**57 359,94 €**	**70 000,00 €**	**- 30,00 %**	
TOTAL RECETTE DE FONCTIONNEMENT		**3 754 450,00 €**	**4 003 169,55 €**	**3 886 100,00 €**	**3,51 %**	

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_09-BF

Le budget prévisionnel, au regard de l'instabilité économique, se veut prudent.

De plus, s'agissant de recettes, si elles sont supérieures au montant projeté, il n'est pas nécessaire d'effectuer une décision modificative pour les recevoir (ce qui n'est pas le cas pour les dépenses).

Le chapitre 70 est peu ou prou identique au Budget Primitif 2023 étant donné la régularisation à venir de 30 000€ déjà évoqué et le remboursement au réel réalisé par la CCPA,

Les recettes fiscales connaissent une évolution en lien avec l'effet levier de la revalorisation des bases de + 3,9%. Le budget proposé l'est sans l'augmentation des taux d'imposition et sans la projection de bases supplémentaires en lien avec la démographie.

Les montants inscrits aux chapitres 74, 75 et 77 sont similaires à ceux inscrits pour le Budget Primitif 2023.

Les dépenses de fonctionnement

Pour rappel, les dépenses de fonctionnement sont constituées des dépenses d'entretien et d'énergie des bâtiments, des fournitures diverses, des prestations de services, des traitements des agents territoriaux, des indemnités des élus, des subventions aux associations et des intérêts d'emprunt.

La progression la plus importante est celle relative aux charges à caractère général (Chapitre 011) pour trois raisons principales:
- Le prix de l'énergie: bien que moins élevé qu'en 2023, les prévisions sont toujours élevées
- Le montant des assurances
- Le montant précédemment affecté aux dépenses imprévues est intégré à ce chapitre

Les prévisions budgétaires prennent en considération des éventuels besoins en recrutement de la collectivité dans le cadre de remplacements et de réorganisation des services.

Article	Intitulé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	EVOLUTION BP2023/BP 2024	EVOLUTION CA2023/BP 2024
011	Charges à caractère général	1 170 650,00 €	832 473,35 €	1 294 235,00 €	10,56 %	55,47 %
012	Charges de personnel nettes	1 300 000,00 €	1 202 613,39 €	1 400 000,00 €	7,69 %	16,41 %
014	Atténuation de produits	195 000,00 €	187 461,51 €	192 700,00 €	- 1,18 %	2,79 %
022	Dépenses imprévues	80 000,00 €				
65	Subventions, contingents	200 000,00 €	194 431,31 €	201 165,00 €	0,58 %	3,46 %
66	Intérêts de la dette	50 000,00 €	44 483,53 €	45 000,00 €	- 10,00%	1,16 %
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	4 103,00 €	3 000,00 €	- 40,00%	-26,88 %
TOTAL REEL DEPENSES FONCTIONNEMENT		**3 000 650,00 €**	**2 465 566,09 €**	**3 136 100,00 €**	**4,51 %**	**28,78%**
023	Virement section d'investissement	453 800,00 €		450 000,00 €	- 0,84 %	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000,00 €	258 322,91 €	300 000,00 €	0 %	16,13 %
TOTAL ORDRE DEPENSE FONCTIONNEMENT		**753 800,00 €**	**258 322,91 €**	**750 000,00 €**	**- 0,50 %**	**190,33 %**
TOTAL DEPENSE DE FONCTIONNEMENT		**3 754 450,00 €**	**2 723 889,00 €**	**3 886 100,00 €**	**3,51 %**	**42,67 %**

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_09-BF

C. La section d'investissement

Les recettes d'investissement

Chapitre	Intitulé	BP 2023	CA 2023	NOUVEAUX CREDITS 2024	RAR	BP 2024	EVOLUTION BP2023/BP 2024	EVOLUTION CA2023/BP 2024
001	Résultat d'investissement	2 166 610,79 €		2 106 678,25 €		2 106 678,25 €	-2,77 %	
CH 10	FCTVA (10222)	250 000,00 €	274 573,76 €	175 000,00 €		175 000,00 €	- 30,00 %	-36,26 %
	Taxe aménagement (10226)	200 000,00 €	333 306,97 €	150 000,00 €		150 000,00 €	- 25,00 %	-55,00 %
1068	Affectation du Résultat N-1	1 270 866,29 €	1 270 866,29 €	1 279 280,55 €		1 279 280,55 €	0,66 %	0,66 %
CH 13	Subventions d'investissement	345 507,50 €	223 324,05 €		229 480,48 €	229 480,48 €	- 33,58 %	2,76 %
CH 16	Emprunts et dettes	405 586,81 €		312 285,17 €		312 285,17 €	- 23,00 %	
CH 024	Immobilisations corporelles (ventes terrains + reprise véhicule)	200 000,00 €		590 800,00 €		590 800,00 €	195,40 %	
CH 204	Subvention d'équipement versées		2149,00 €					
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		4 838 571,39 €	2 104 220,07 €	4 614 043,97 €	229 480,48 €	4 843 524,45 €	0,10 %	
021	Virement de la section de fonctionnement	453 800,00 €		450 000,00 €		450 000,00 €	- 0,84 %	
040	Amortissement	300 000,00 €	258 322,91 €	300 000,00 €		300 000,00 €		16,13 %
	TOTAL	5 592 371,39 €	2 362 542,98 €	5 364 043,97 €	229 480,48 €	5 593 524,45 €	0,02 %	

Le chapitre 10 concerne le FCTVA (taux sur le TTC de 16,404%) et la taxe d'aménagement :
Le FCTVA est une dotation destinée à assurer une compensation de la charge de TVA que supportent les collectivités pour leurs équipements.
La taxe d'aménagement est à compter de 2024 répartie entre la Communauté de Communes pour la zone d'activités et la commune.

Le chapitre 13 relatif aux subventions d'investissement est projeté de la façon suivante, étant précisé que toutes les subventions inscrites au budget primitif 2024 font l'objet d'un accord de subvention par le partenaire financeur et qu'au regard de l'état d'avancement des projets d'autres aides vont être sollicitées:

	RAR	MONTANT PROJET TTC	MONTANT TOTAL SUBVENTION
Subvention Rénovation toiture Espace culturel	36 600,00 €	219 600,00 €	36 600,00 €
Subvention vestiaires foot	76 828,38 €	558 687,97 €	131 183,40 €
Subvention Etude sur le Site Arts et Nature	12 139,60 €	51 549,60 €	12 139,60 €
Assainissement EP Avenue Napoléon	86 250,00 €	414 000,00 €	86 250,00 €
Subvention Vidéo protection	14 584,50 €	139 200,00 €	29 169,00 €
Restauration du patrimoine Eglise	3 078,00 €	14 774,40 €	3 078,00 €

Le chapitre 16 relatif aux emprunts permet d'équilibrer la section d'investissement, si toutefois toutes les dépenses projetées en investissements devaient être réalisées.

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_09-BF

Les dépenses d'investissement

CHAP/OP	Intitulé	BP 2023	CA 2023	NOUVEAUX CREDITS 2024	RAR	BP 2024
CH 16	Remboursement capital de la dette actuelle	297 300,00 €	293 833,74 €	297 300,00 €		297 300,00 €
Dépenses dette		297 300,00 €	293 833,74 €	297 300,00 €		297 300,00 €
020	Dépenses imprévues	20 000,00 €				
CH 20	Immobilisations incorporelles (Docs urba + frais d'étude)	138 604,60 €	65 004,62 €	20 000,00 €	10 800,00 €	30 800,00 €
CH 204	Subvention equipement versées (SYDEV)	153 415,00 €	891,00 €	62 129,00 €	32 600,00 €	94 729,00 €
CH 21	Immobilisations corporelles Hors opérations	1 251 435,62 €	428 059,71 €	558 700,00 €	136 616,32 €	695 316,32 €
CH 23	Immobilisations Hors opérations			200 000,00 €		200 000,00 €
Dépenses Hors Opérations		1 563 455,22€	493 955,33 €	840 829,00 €	180 016,32 €	1 020 845,32 €
24	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	255 090,40 €	69 916,25 €	154 100,00 €	41 848,88 €	195 948,88 €
25	VOIRIE	1 743 515,84 €	711 089,49 €	970 000,00 €	912 906,73 €	1 882 906,73 €
26	ACQUISITION MATERIEL	128 426,86 €	65 087,23 €	202 620,00 €	48 485,26 €	251 105,26 €
29	CIMETIERE	32 400,00 €	13 968,04 €	50 000,00 €	1 652,35 €	51 652,35 €
32	JEUX EXTERIEURS	33 399,36 €	2 341,24 €	10 000,00 €	6 231,79 €	16 231,79 €
33	SALLE ANTOINE RIGAUDEAU	7 000,00 €	13 968,04 €			
34	SALLE BELLE EUGENIE	50 000,00 €				
35	COMPLEXE SPORTIF THIERRY OMEYER/VESTIAIRE FOOT	564 663,20 €	126 868,56 €	16 400,00 €	432 659,17 €	449 059,17 €
36	REHABILITATION ATELIERS	572 120,51 €	560 237,30 €			
38	ESPACE CULTUREL	50 000,00 €		350 000,00 €	15 192,00 €	365 192,00 €
39	EQUIPEMENTS SPORTIFS	195 000,00 €	25 418,40 €	195 000,00 €	148 282,95 €	343 282,95 €
Opérations		3 631 616,17 €	1 577 326,51 €	2 226 070,00 €	1 340 546,17 €	3 566 616,17 €
2401BONAP	AMENAGEMENT AVENUE NAPOLEON BONAPARTE			280 000,00 €		280 000,00 €
2402MARES	ART ET NATURE			120 000,00 €		120 000,00 €
2403EUGENI	SECTEUR BELLE EUGENIE			250 000,00 €		250 000,00 €
AP/CP				650 000,00 €		650 000,00 €
	TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT	5 492 371,39 €	2 365 115,58 €	3 736 249,00 €	1 787 275,45 €	5 523 524,45 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00 €	57 359,94 €	70 000,00 €		70 000,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 592 371,39 €	2 422 475,52 €	3 806 249,00 €	1 787 275,45 €	5 593 524,45 €

Les dépenses d'investissement projetées hors opérations sont les suivantes :
- **Pour le chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » :** des études concernant un bâtiment (étude de faisabilité sur les bibliothèque-médiathèque) ou la voirie viennent s'ajouter en nouveaux crédits aux restes à réaliser relatifs à l'étude sur le site Art et Nature.
- **Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées »** concerne quasi exclusivement les travaux commandés auprès du Sydev tels que l'éclairage public, les effacements ou extensions de réseaux. Pour 2024, il est prévu des opérations d'éclairage Rue du passage et Rue Tourneret et les restes à réaliser concernant le feu récompense et la vidéo protection.
- **Le chapitre 21 « Immobilisations corporelles »** prévoit la démolition de bâtiments, une nouvelle centrale alarme pour les bâtiments communaux, des interventions sur les lavoirs et calvaires, des cheminements piétons ou pistes, la protection incendie, la création de jardins partagés et la réalisation d'un nouveau ponton au Bibrou.
- **Le chapitre 23 « Immobilisations »** prévoit le remboursement anticipé de l'Etablissement Public Foncier (EPF)pour l'ilot Charruyeau.

Concernant les opérations, sont projetés :
- **Opération 24 « travaux sur bâtiments »** : des interventions sur les Eglises, la mise en éclairage LED de bâtiments, des travaux notamment au niveau de la poissonnerie et de l'Espace Moreau.

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_09-BF

- **Opération 25 « Voirie »** : des travaux d'aménagement rue Tourneret, le réaménagement des trottoirs place de l'hôtel de Ville, de la maitrise d'œuvre pour les secteurs de Villeneuve et l'Hermitage, de la signalisation et des restes à réaliser pour les travaux d'aménagement entre le lotissement des Jonquilles et la mairie annexe et les eaux pluviales Rue Bonaparte et Tourneret.
- **Opération 26 « Acquisition de matériel »** : principalement le changement de matériel pour les services techniques et l'acquisition de mobilier urbain.
- **Opération 29 « Cimetières »** : des nouveaux aménagements (caveaux, columbarium).
- **Opération 32 « Jeux extérieurs »** : création d'un aménagement extérieur.
- **Opération 35 « Complexe Omeyer – Vestiaires foot »** : uniquement la création des vestiaires de football.
- **Opération 38 « Espace Culturel » :** Uniquement réfection et isolation de la toiture.
- **Opération 39 : « Equipements sportifs » :** sont prévus l'implantation d'un modulaire sur le stabilisé, des changements de paniers auxquels viennent s'ajouter en restes à réaliser la rénovation du terrain de foot d'honneur, la peinture extérieure de la salle de tennis de table et le nouveau tableau d'affichage au complexe Omeyer.

• Les autorisations de programme et crédits de paiement

La procédure des autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP) est une dérogation au principe de l'annualité budgétaire. Elle permet, en dissociant l'engagement pluriannuel des investissements de l'équilibre budgétaire annuel, de limiter le recours aux reports d'investissement.
Les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées.
Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements.
Chaque autorisation de programme comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants ainsi qu'une évaluation des ressources envisagées pour y faire face.
La mise en place et le suivi annuel des AP/CP est une délibération de l'Assemblée distincte de celle du budget. La délibération initiale fixe l'enveloppe globale de la dépense ainsi que sa répartition dans le temps et les moyens de financements.
Les différences entre les crédits de paiement et les recettes attendues feront l'objet d'une utilisation de la trésorerie.

○ Autorisation de programme et crédits de paiement n°2024-01 « Aménagement Avenue Napoléon BONAPARTE »

	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026	Montant global de l'autorisation de programme et des crédits de paiement « Aménagement de l'Avenue Napoléon BONAPARTE »
Crédits de paiements	280 000, 00 €	1 600 000, 00 €	700 000.00 €	2 580 000.00 €
Subventions attendues : Mobilités / revitalisation : 20% du montant total	154 800.00 € (environ 30% du montant total des subventions- 1er acompte)	258 000.00 € (environ 50% du montant total des subventions -2ème acompte)	103 200.00€ (solde des subventions)	516 000.00 €
FCTVA (taux 16.404%)	34 448.40 €	208 330.80 €	180 444.00 €	423 223.20 €
Autofinancement/Emprunt	90 751.60 €	1 133 669.20 €	416 356.00 €	1 640 776.80 €
TOTAL	**280 000.00 €**	**1 600 000.00€**	**700 000.00€**	**2 580 000.00€**

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_09-BF

- **Autorisation de programme et crédits de paiement n°2024-02 « Site des Mares- Art et Nature »**

	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026	Prévu 2027	Montant global de l'autorisation de programme et des crédits de paiement « Site des Mares - Art et Nature »
Crédits de paiements	120 000, 00 €	650 000, 00 €	650 000.00 €	500 000.00€	1 920 000.00 €
Subventions attendues : Création infrastructures : 20% sur 1 500 000.00€	0.00 €	150 000.00 € (environ 50% du montant total des subventions)	150 000.00€ (solde des subventions)		300 000.00 €
FCTVA (taux 16.404%)	14 763.60 €	84 890.70 €	106 626.00 €	108 676.50 €	314 956.80 €
Autofinancement/Emprunt	105 236.40 €	415 109.30 €	393 374.00 €	391 323.50 €	1 305 043.20 €
TOTAL	**120 000.00 €**	**650 000.00€**	**650 000.00€**	**500 000.00€**	**1 920 000.00€**

- **Autorisation de programme et crédits de paiement n°2024-03 « Secteur Belle Eugénie»**

	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026	Prévu 2027	Montant global de l'autorisation de programme et des crédits de paiement «Secteur de la Belle Eugénie »
Crédits de paiements	250 000, 00 €	750 000, 00 €	1 000 000.00 €	1 000 000.00 €	3 000 000.00 €
Subventions attendues : Infrastructures : 20% du montant total	50 000.00 €	165 000.00 € (environ 30% du montant total des subventions- 1er acompte)	275 000.00€ (environ 50% du montant total des subventions - 2ème acompte)	110 000.00€ (solde des subventions)	600 000.00 €
FCTVA (taux 16.404%)	30 757.50	102 525.00	153 787.50	205 050.00	492 120.00
Autofinancement/ Emprunt	169 242.50	482 475.00	571 213.00	684 950.00	1 907 880.00
TOTAL	**250 000.00 €**	**750 000.00€**	**1 000 000.00€**	**1 000 000.00€**	**3 000 000.00€**

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_09-BF

D. Les ratios financiers obligatoires

Commune les Achards	BP 2023	CA 2023	BP 2024	chiffres 2022 du site Collectivitéslocales.gouv.fr
nombre d'habitants (population INSEE)	5 445	5 445	5 506	De 5 000 à 10 000 habitants
ratio 1 : dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/population	551,08	452,81	569,58	994€/hab
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population (recettes hors fiscalité reversée)	369,15	406,48	383,40	517€/hab
Ratio 2 bis: Produit des impositions directes/population (fiscalité reversée incluse)	592,47	683,30	611,88	688€/hab
Ratio 3 : Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/population	671,16	724,67	693,08	1158€/hab
Ratio 4: Dépenses brutes d'équipement/population	925,92	380,40	951,23	298€/hab
Ratio 5: Dette/Population	419,50	367,10	360,40	796€/hab
Ratio 6: DGF/Population	119,53	129,63	114,42	154€/hab
Ratio 7: Dépenses de personnel/DRF	43,32	48,78	44,64	57,60%
Ratio 9 : Marge d'autofinancement courant (MAC)= (DRF + remboursement de dette)/RRF	82,11	69,93	89,97	88,70%
Ratio 10: Dépenses brutes d'équipement/RRF = taux d'équipement	137,96	52,49	137,25	25,70%
Ratio 11: Dette/RRF= taux d'endettement	62,50	50,66	52,00	68,70%

2. LES BUDGETS ANNEXES

A. Le lotissement Les Jonquilles

Les dépenses et les recettes de fonctionnement

1 lot reste à vendre sur cette opération.

La vente devant aboutir en 2024 et de menus travaux restant à réaliser, le budget devrait pouvoir se clôturer en fin d'année et l'excédent reversé au budget principal.
Le budget 2024 est proposé au vote en suréquilibre en section de fonctionnement, comme suggéré par les services de la Trésorerie.

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_09-BF

DEPENSES				RECETTES			
article	intitulé	observations	BP 2024	article	intitulé	observations	BP 2024
002	résultat fonct. reporté	déficit		002	résultat fonct. reporté	excédent	430 934,84 €
6015	Terrains à aménager	acquisition du terrain		7015	vente terrains aménagés	vente parcelles	30 849,00 €
6045	Achat d'études	Architecte, DDTM, Géomètre…	8 652,70 €				
605	travaux	voirie, VRD,..	36 000,00 €	7083	Locations diverses		
60611	Eau et Assainissement						
608	frais accessoires	Divers frais stockables	5 000,00 €	7473	Subvention du département		
63513	Autres impots locaux			7478	Autres organismes		
65888	Autres charges diverses de gestion courante		5,00 €	7588	Autres produits divers de gestion		5,00 €
6522	Reversement de L'Excédent	Au Budget Principal	0,00 €				
7133	variation des en cours	Annul stock initial		7133	variation des en cours	intégration stock final	
7133	variation des en cours	constatation des recettes					
71355	Variation du stock	Annul stock initial	17 093,09 €	71355	variation terrains aménagés	intégration stock final	
71355	Variation du stock	constatation des recettes					
608	frais accessoires	transfert intérêt emprunt		796	transfert charges	transfert intérêts emprunt	0,00 €
		TOTAL	66 750,79 €			TOTAL	461 788,84 €

Les dépenses et les recettes d'investissement

DEPENSES				RECETTES			
article	intitulé	observations	BP 2024	article	intitulé	observations	BP 2024
001	résultat inv. reporté	déficit	17 093,09 €	001	résultat inv. reporté	excédent	
1641	emprunt	remboursement capital		1641	emprunt	Souscription	
1687	avance commune	Remboursement à la commune		1687	avance commune	Versement par la commune	
3351	Stocks de terrains-en cours	Int stock final-Terrains		3351	Stocks de terrains-en cours	Annul stock initial-Terrains	
3354	Stocks d'études-en cours	Int stock final-Etudes		3354	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes	
3355	Stocks de travaux-encours	Int stock final-Travaux		3355	Stocks de travaux-encours	Annul stock initial-Travaux	
33581	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes		33581	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes	
33586	Stocks financiers - en cours	Int stock final-frais financiers		33586	Stocks financiers - en cours	Annul stock initial-frais financiers	
3555	Stock final - terrains	intégration du stock final		3555	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial-Terrains	17 093,09 €
				3555	terrains aménagés	sortie du stock vendu	
		TOTAL	17 093,09 €			TOTAL	17 093,09 €

B. Le lotissement Les Mares

Les dépenses et les recettes de fonctionnement

Pour rappel, il y a 22 lots libres et 2 ilots à caractère social (un de 6 logements et un de 5 logements). Sur les 22 lots libres, 17 sont attribués et les premières ventes vont intervenir dans les prochaines semaines.

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 085-200065795-20240226-D26022024_09-BF

Concernant les 2 ilots, les bailleurs sociaux ont fait part de leurs propositions. Le dossier est en cours d'étude.
Le budget 2024 est proposé au vote en suréquilibre en section de fonctionnement, comme suggéré par les services de la Trésorerie.

DEPENSES				RECETTES			
article	intitulé	observations	BP 2024	article	intitulé	observations	BP 2024
002	résultat fonct. reporté	déficit	17,03 €	002	résultat fonct. reporté	excédent	
6015	Terrains à aménager	acquisition du terrain		7015	vente terrains aménagés	vente parcelles	1 000 000,00 €
6045	Achat d'études	Architecte, DDTM, Géomètre…	53 000,00 €				
605	travaux	voirie, VRD,..	405 000,00 €	7083	Locations diverses		
60611	Eau et Assainissement						
608	frais accessoires	Divers frais stockables	15 000,00 €	7473	Subvention du département		
63513	Autres impots locaux		1 000,00 €	7478	Autres organismes		
6588	Autres charges diverses de gestion courante		10,00 €	7588	Autres produits divers de gestion		10,00 €
6522			0,00 €				
7133	variation des en cours	Annul stock initial		7133	variation des en cours	intégration stock final	
7133	variation des en cours	constatation des recettes					
71355	Variation du stock	Annul stock initial	320 782,81 €	71355	variation terrains aménagés	intégration stock final	263 635,62 €
71355	Variation du stock	constatation des recettes					
608	frais accessoires	transfert intérêt emprunt		796	transfert charges	transfert intérêts emprunt	
		TOTAL	794 809,84 €			TOTAL	1 263 645,62 €

Les dépenses et les recettes d'investissement

DEPENSES				RECETTES			
article	intitulé	observations	BP 2024	article	intitulé	observations	BP 2024
001	résultat inv. reporté	déficit	320 782,81 €	001	résultat inv. reporté	excédent	
1641	emprunt	remboursement capital		1641	emprunt	Souscription	263 635,62 €
1687	avance commune	Remboursement à la commune		1687	avance commune	Versement par la commune	
3351	Stocks de terrains-en cours	Int stock final-Terrains		3351	Stocks de terrains-en cours	Annul stock initial-Terrains	
3354	Stocks d'études-en cours	Int stock final-Etudes		3354	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes	
3355	Stocks de travaux-encours	Int stock final-Travaux		3355	Stocks de travaux-encours	Annul stock initial-Travaux	
33581	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes		33581	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes	
33586	Stocks financiers - en cours	Int stock final-frais financiers		33586	Stocks financiers - en cours	Annul stock initial-frais financiers	
3555	Stock final - terrains	intégration du stock final	263 635,62 €	3555	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial-Terrains	
				3555	terrains aménagés	sortie du stock vendu	320 782,81 €
		TOTAL	584 418,43 €			TOTAL	584 418,43 €